

RENCONTRE DES ORGANISATIONS SYNDICALES AVEC LE SECRETAIRE GENERAL DE BERCY ET LA DIRECTRICE GENERALE DU 22 NOVEMBRE

Vendredi 22 novembre, le Secrétaire Général du Ministère, Laurent de Jekhowsky ainsi que la Directrice Générale ont reçu les organisations syndicales afin de leur présenter les grandes lignes de leur rapport, qui devrait être rendu aux Ministres à la fin de ce mois. Celui-ci était initialement attendu pour le 15 novembre.

Aucun document écrit n'a été distribué au préalable ni au cours de la réunion, les missionnaires étant, selon leurs propos, encore en phase de réflexion et de rédaction.

Il a été développé une liste de 26 mesures que le Secrétaire Général et la Directrice Générale estiment être des pistes pour améliorer la situation de la DGCCRF.

Ces mesures se divisent en trois volets ; le premier concernant le fonctionnement du réseau, le second l'accompagnement des agents et troisième les coopérations avec les autres services.

Les mesures relatives au fonctionnement du réseau

1/ Clarifier le rôle et l'organisation

Les missionnaires proposent :

- D'élaborer un document de référence présentant à l'ensemble des services les missions et l'organisation de la DGCCRF à tous les niveaux.
- De préparer des organigrammes normalisés afin de savoir où s'exercent les missions CCRF (département – région).
- De mettre en place des organigrammes fonctionnels.
- D'élaborer un texte clarifiant le rôle du Pôle C en matière d'animation, de coordination et de mise en œuvre des missions.

SOLIDAIRES est particulièrement perplexe, et le mot est faible... Expliquer une nouvelle fois ce que fait la DGCCRF... Est ce vraiment nécessaire ? Peut être ? Mais il nous semblait que « le sacro saint projet stratégique », c'était en partie cela ! On va donc refaire ce qui a déjà été fait. Réexpliquer à des gens qui savent mais font semblant de ne pas savoir ou ne veulent pas savoir...

Pour le reste, les formulations restent vagues... Faire des organigrammes pour quoi et pour qui ? Qui s'imposeront ou pas ? Qui seront suivis ou pas ? Car faire des organigrammes pour le plaisir de les faire n'aura pas forcément grand intérêt.

Quant au texte clarifiant le rôle du Pôle C, la question qui se pose est de savoir quelle sera la portée de ce document. Texte réglementaire ou simple vademecum ? Et du coup, quelles conséquences concrètes peut-on espérer de ces mesures ?

Rappelons tout de même qu'organigrammes et « qui fait quoi » existaient déjà avant la RGPP : ils étaient d'ailleurs bien visibles sur l'ensemble des intranets régionaux.

2/ Améliorer le pilotage

Les mesures proposées sont :

- Diffuser aux préfets de Régions et de Départements des textes fixant des modalités de mise en œuvre des politiques publiques de la DGCCRF tout en les impliquant dans le suivi des objectifs.
- Améliorer l'association des Préfets de Départements aux orientations régionales.
- Faire évoluer la mission d'animateur régional vers celle « d'inspecteur régional ».
- Disposer au sein de chaque DD(CS)PP d'un cadre CCRF expérimenté.
- Réunir annuellement tous les cadres des DDI au niveau régional et national.

Sur les deux premiers points, associer encore un peu plus les Préfets au suivi des objectifs et des orientations est l'inverse de ce qu'il faudrait faire, c'est-à-dire réaffirmer de manière forte « l'autorité » de la Direction Générale... (cf. dernier message sur la préfète de la Nièvre...).

SOLIDAIRES avait exprimé lors de la réunion précédente ses craintes quant à des propositions qui pourraient rendre encore plus complexe la situation actuelle. Ces idées en font partie...

Concernant la création « d'un Inspecteur Régional »... Que dire, sinon que la mission propose une nouvelle catégorie d'agents, créant une nouvelle césure à la CCRF entre les régions et les départements... Aucune explication précise n'a été faite mais à ce stade, SOLIDAIRES se demande clairement l'intérêt de cette mesure à laquelle il est totalement défavorable.

Comme SOLIDAIRES l'a souligné lors de la réunion, si la proposition d'implanter un cadre CCRF dans chaque département se fait par redéploiement des cadres actuellement en poste, alors pourquoi pas, mais si la proposition est de créer de nouveaux postes cela va encore enlever des agents des missions d'enquêtes et là SOLIDAIRES ne peut que désapprouver.

Enfin, la réunion de tous les cadres des DDI ne changera en rien la donne actuelle... ! Même si l'on sait déjà que certains se débrouilleront pour s'en passer... Ou feront bonne figure avant de rentrer dans leurs départements et de faire comme bon leur semble. Intérêt pas bien grand donc... notamment dans un contexte de restrictions budgétaires.

SOLIDAIRES demande la restauration du lien hiérarchique entre les différentes structures « accueillant » les agents DGCCRF, qui est la seule garantie d'un fonctionnement cohérent entre la Direction Générale, l'échelon régional et l'échelon départemental...

3/ Faciliter la mobilisation des compétences

- Confier au niveau régional la gestion des compétences dans les DD(CS)PP et les DIRECCTE,
- Etablir une cartographie régionale des besoins et compétences en vue de mutualisations interdépartementales,
- Signatures de conventions de mutualisation au niveau inter régional,
- Identifier dans les fiches de postes les champs de compétences associés,
- Développer et renforcer les réseaux de compétences,
- Mettre en place dans quelques régions des expérimentations de rapprochements des équipes des Pôles C et Directions de chefs lieu de région.

Alors là, on le voyait venir... Et on ne peut que craindre le pire... La mutualisation avec des agents « volontaires désignés » ; la gestion de la pénurie en somme... Que dire, si ce n'est que SOLIDAIRES ne peut accepter cette proposition !

Faut-il préciser ici que les missionnaires affichent cette proposition alors même que des textes sont présentés, sur ce sujet, au niveau Fonction Publique et n'ont pas encore été discutés... Pour SOLIDAIRES, ce n'est pas une proposition valable ni acceptable.

En ce qui concerne les réseaux de compétences, bien entendu, SOLIDAIRES est favorable à leur remise sur pied. C'est justement leur destruction que les agents ont unanimement dénoncé depuis la mise en place des structures interministérielles.

Mais au-delà de la déclaration d'intention et de principe, ce qui tarade SOLIDAIRES, c'est "oui mais comment?". Cela fait 4 ans que l'on dénonce cet état de fait donc maintenant, SOLIDAIRES souhaite savoir comment les missionnaires pensent s'y prendre pour inverser la tendance.

Quant aux expérimentations, sans lien hiérarchique vertical, qui va donc imposer au DDI de travailler avec le DIRECCTE et lui imposer de laisser les agents le faire ???

Quant à inscrire les champs de compétences associés sur les fiches de poste, un pas de plus vers les postes à profil dénoncés par SOLIDAIRES ???

Mesures d'accompagnement

Deux types de mesures sont prévus. Les unes concernent les cadres, les autres les agents !!!

1/ Concernant les cadres, il est envisagé de :

- Revoir le nombre de cadres CCRF pour couvrir les besoins.
- Revaloriser la fonction de chef de Pôle C et ce, afin de fluidifier les parcours professionnels.
- Instaurer un suivi personnalisé des cadres CCRF par le chef du Pôle C.

2/ Concernant l'accompagnement des agents, il sera question de :

- La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC).
- Renforcer le dispositif de formation des cadres notamment intermédiaires.
- Professionnaliser la fonction de pilotage.
- Donner un appui par des cadres d'un autre département.
- Valoriser la fonction d'inspecteur régional et ceux qui contribuent aux mutualisations.

Que dire là encore... Fluidifier la carrière des cadres... Oui, mais !!! Et pour les agents ???? A ce stade, on cherche et du coup, on creuse encore un peu plus le fossé entre cadres et agents.

Certes, des discussions postérieures auront lieu... SOLIDAIRES y portera la nécessité de la revalorisation des indemnités de déplacements, des améliorations de carrière pour chaque catégorie y compris les agents du SCL, la revalorisation du régime indemnitaire et de l'IMT, l'application du dispositif concernant les ZUS, le maintien des garanties collectives d'action sociale et d'HS, ...

Cependant, la différence de traitement est tout de même révélatrice de la cassure et de l'abandon des agents, qui subissent chaque jour les difficultés de travail qui ne cessent de s'accroître...

Jolie preuve de respect et d'écoute ... on ne s'attendait pas à moins !

Professionnaliser la fonction de pilotage « au niveau régional » alors que Solidaires demande à ce que le pilotage revienne au niveau national...

Valoriser la fonction d'Inspecteur et créer encore une strate et une cassure entre région et département. Jolie preuve une nouvelle fois du respect montré aux agents, à leurs métiers, à leurs compétences...

A la suite d'une remarque de SOLIDAIRES une proposition doit être également faite concernant les Risques Psycho Sociaux. Les missionnaires l'ayant oubliée dans leurs dispositions.

Domage, il y a vraiment urgence sur le sujet !

Coopération avec les autres services

La lettre de mission demandait également que soient explorées les pistes de coopération notamment avec la DGDDI. Est donc proposé le renforcement des échanges d'informations notamment sur les acteurs économiques ainsi que le suivi du SCL dans le cadre du Projet de « Contrat d'Objectifs et de Performance ».

Concernant le SCL, SOLIDAIRES réclame en premier lieu l'arrêt des suppressions d'emplois et de le doter des moyens nécessaires à son fonctionnement. Que Bercy et les administrations de tutelle suivent le SCL et son COP, il n'y a rien de plus normal et SOLIDAIRES exige d'autres mesures pour garantir sa pérennité.

Globalement, aux interrogations formulées par les organisations syndicales, peu de réponses ont été apportées. Il a été précisé que ces propositions étaient encore mouvantes.

Après plusieurs années de mobilisation des agents CCRF, depuis la funeste circulaire du 31 décembre 2008, nous n'attendions pas grand chose du contenu de cet énième rapport sur l'avenir de la DGCCRF ...

Il est en effet en totale déconnexion avec nos attentes et revendications. Il ne répond en rien à l'objectif : remettre sur pied le service public de protection économique des consommateurs et va même aggraver la situation actuelle déjà catastrophique.

A défaut de propositions constructives et porteuses d'améliorations pour notre travail quotidien, nous attendions au moins du RESPECT.

On nous répond par le MEPRIS.

"Elaboration d'un document de référence", "organigramme", "inspecteur régional", "réunion annuelle des cadres", "conventions de mutualisation inter régionale"... les missionnaires réussissent-ils à se convaincre eux-mêmes de ce qu'il faudrait faire ?

On ne sait pas s'il faut crier, pleurer devant ce faire-part de décès de la DGCCRF.

Le vase déborde encore plus à la lecture des mesures d'accompagnement oubliant encore une fois les agents...

Cette situation n'est plus acceptable, il faut que les choses changent à tous les niveaux.

Au-delà, il faut rester mobilisés et continuer de transmettre les revendications légitimes portées depuis plusieurs années.

Les décisionnaires seront les Ministres Pierre Moscovici et Benoît Hamon. Il faudra donc intervenir encore et toujours pour obtenir que les choses changent vraiment !



Madame,

SOLIDAIRES et FO ont pris connaissance vendredi dernier des propositions faites dans le cadre de la mission qui vous a été confiée par les Ministres Pierre Moscovici et Benoît Hamon.

Pour SOLIDAIRES et FO, elles ne répondent en rien aux revendications des agents concernant la reconstruction du service public de protection économique des consommateurs et de la DGCCRF. Elles ne résoudront rien, ni pour la DGCCRF, ni pour le SCL.

Certaines sont sans intérêt. Pire, les autres, vont clairement à l'encontre de l'objectif et ne peuvent que dégrader une situation déjà particulièrement catastrophique tant pour le service public que pour les conditions de travail des agents.

La mission n'a rien entendu des revendications, des besoins légitimes exprimés par les agents, à se demander si elle a réellement cherché à trouver une vraie solution : sortir la DGCCRF de la RGPP / Réate. D'ailleurs vous ne l'avez même pas proposé. Contre vents et marées, la mission maintient le cap de l'anéantissement total de la DGCCRF, tel que le précédent gouvernement l'avait voulu.

Pour ces raisons, SOLIDAIRES et FO ne resteront donc pas à cette réunion, ni ne siégeront donc au Comité Technique qui suivra.

Paris le 26 novembre 2013